

Le Quotidien
06.05.22

Une installation «hautement contestable»

Un changement de stratégie de Google, censé s'installer à Bissen, a été évoqué. Mais les inquiétudes au sujet de la consommation en eau et en électricité du centre de données gigantesque demeurent.

De notre journaliste
Tatiana Salvan

L'intervention du ministre de l'Économie Franz Fayot à la Chambre des députés, mercredi, au sujet de l'installation d'un centre de données Google à Bissen, au cours de laquelle il a annoncé que «le plus gros investissement de l'histoire du Grand-Duché» pourrait être réévalué (voir notre édition du 05/05/22), n'a pas manqué de faire réagir le Mouvement écologique (Méco), qui a mené plusieurs actions en justice pour empêcher cette installation.

Bien que le Méco ait été débouté «en raison des dispositions légales actuelles», comme il l'a écrit dans un communiqué publié hier,

«pour des questions d'interprétation juridique», résume Blanche Weber, sa présidente –, Google reconsidérerait stratégiquement son projet au Luxembourg à la suite de ces démarches juridiques.

Un projet encore très flou

L'ASBL, qui attend des informations plus précises sur cette nouvelle stratégie, maintient cependant que l'installation de Google demeure «hautement contestable» et se réserve le droit de réagir. La question de la consommation énergétique induite par la taille de ce centre de données gigantesque reste en effet au cœur des préoccupations: le site, prévu pour s'étendre sur une surface de 34 hectares, devrait consommer

7 % de l'électricité du pays et 5 à 10 % de la consommation d'eau des Luxembourgeois pour refroidir les systèmes.

«Les réserves souterraines sont déjà en déficit et le Luxembourg aura des problèmes d'approvisionnement en eau potable dans quelques années, comme a alerté à plusieurs reprises le ministère de l'Environnement. Pour l'instant, cela arrive essentiellement en été, mais on sait que la situation va s'aggraver avec le réchauffement climatique», prévient Blanche Weber. «Google n'a jamais contesté ces chiffres de consommation avancés dans le débat public. À défaut d'avoir des données officielles de Google qui démentiraient

ces estimations, la question de la sécurité en eau prévaut.»

Le contexte de la guerre en Ukraine montre quant à lui «à quel point l'approvisionnement en énergie peut être fragile». L'entreprise consommera énormément d'électricité à l'heure où le Grand-Duché, à l'instar de ses voisins, cherche à assurer une certaine indépendance mais aussi où «les besoins (en électricité) vont considérablement augmenter au Luxembourg dans le cadre de la transition énergétique et de son électrification dans différents secteurs, comme la mobilité», pointe le Méco dans son communiqué.

Quant à la question des emplois et des revenus que pourrait générer l'installation du centre de données de Google au Luxembourg, Blanche Weber réitère la problématique – vitale – de l'eau et l'absence de données précises en matière de postes à pourvoir aussi bien de la part de la géante américaine, toujours très secrète au sujet de ses stratégies, que du gouvernement luxembourgeois, «qui se limite à dire: "l'installation de Google est une bonne chose pour le pays"».

«D'une part, le gouvernement a la responsabilité majeure d'assurer que les habitants aient assez d'eau dans les 20 prochaines années. D'autre part, on ignore combien de taxes payera cette entreprise, d'autant qu'elle a déjà été épinglée plusieurs fois ailleurs pour ne pas avoir payé ses taxes. On ignore également ce que représenteront ces emplois promis: combien y en aura-t-il? Est-ce qu'ils couvriront réellement les besoins du Luxembourg ou faudra-t-il faire appel à une main-d'œuvre venue d'autres pays?», interroge Blanche Weber.

Pour le Méco, la surface occupée par Google pose aussi question dans un contexte national où la terre est une ressource rare et chère: «Cette entreprise demande beaucoup de terre – 34 hectares tout de même! Combien d'entreprises pourraient y être relocalisées?».

Un catalogue de critères de durabilité

Le Mouvement écologique insiste par ailleurs sur la nécessité d'instaurer des critères «juridiquement contraignants» avec un contrôle de durabilité avant de décider d'implanter de nouvelles entreprises au Luxembourg. Catalogue qui «a été promis et annoncé à plusieurs reprises, y compris à l'époque où Étienne Schneider était ministre de l'Économie», rappelle Blanche Weber.

Ce catalogue de critères, qui devra être bien sûr «transparent, accessible et compréhensible», permettra d'éviter au moins en partie de longs et coûteux combats juridiques et d'interminables discussions, comme ceux menés à l'encontre de Google, mais aussi de Knauf ou de FAGE, argumente la présidente du Méco.

Le Méco «reste convaincu que face à la crise du climat et de la biodiversité, une politique ciblée d'implantation d'entreprises au Luxembourg est nécessaire». «"Oui" à l'implantation de nouvelles entreprises, mais des entreprises qui répondent aux dispositions environnementales, climatiques et sociales établies et qui représentent une réelle valeur ajoutée à cet égard», explique-t-il dans son communiqué.

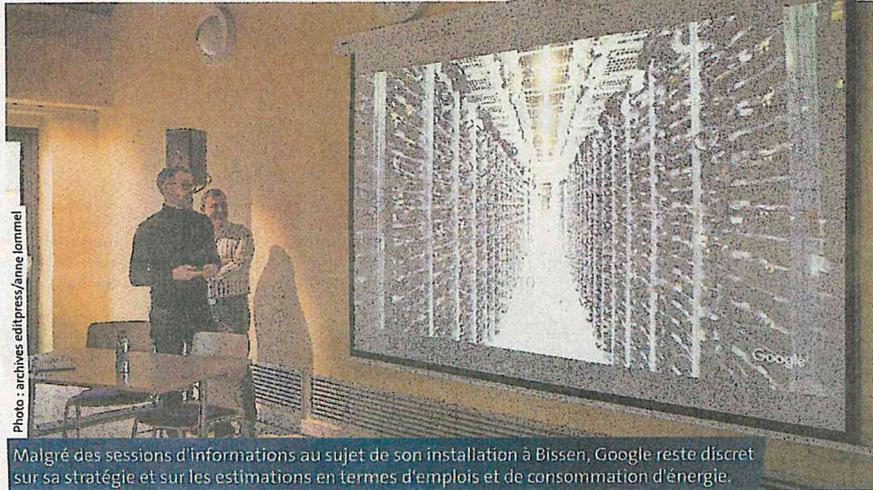


Photo : archives edipress/ame lommel

Malgré des sessions d'informations au sujet de son installation à Bissen, Google reste discret sur sa stratégie et sur les estimations en termes d'emplois et de consommation d'énergie.